

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRAL PRESTIGE CORPORATION » en abrégé « CPC SARL »

Siège Yamoussoukro, Yamoussoukro,
Yamoussoukro quartier Morofé Ebenezer, Lot 1479, Ilot
69 B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 06/11/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRAL PRESTIGE CORPORATION » en abrégé « CPC SARL »

Objet : - BTP;
- immobilier (aménagement foncier, ventes et achats);
- achats et ventes de véhicules.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Yamoussoukro, Yamoussoukro,
Yamoussoukro quartier Morofé Ebenezer, Lot 1479, Ilot

69 B

Dirigeant(s) M KONAN GUY SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TDI-01-2025-B12-00374 du 07/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2026 du 07/01/2026

